

Master Administration Publique

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

Le master Administration Publique est un diplôme national porté par l'IPAG de Nantes Université. Le présent document fixe et précise le règlement des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) en accord avec le règlement général de contrôle des connaissances et des compétences des diplômes du cycle Master (RG3C M), voté au CAC du 31 mars 2023, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en master à Nantes Université.

Article 1er : Conditions d'accès

La capacité d'accueil du Master est fixée à 15 places et la candidature d'accès se fait exclusivement sur la plateforme nationale commune à tous les masters monmaster.gouv.fr.

Le format du master étant intégralement en apprentissage, la validation du master exige de l'étudiant d'effectuer sa formation d'apprentis au sein d'une des trois administrations publiques (d'État, territoriale ou hospitalière) ou au sein d'une structure de droit privé remplissant des missions d'intérêt général. Chaque étudiant est responsable de trouver son terrain d'apprentissage. Des partenaires de l'IPAG proposent également de manière régulière un ou plusieurs contrat(s). L'étudiant pourra alors également candidater sur l'un de ces contrats à l'occasion d'une journée de rencontre avec les structures partenaires de l'IPAG, organisée peu après la sélection des étudiants arrêtée par la Commission pédagogique.

Article 2 : Organisation des années et enseignements

Le rythme d'acquisition des compétences est réparti sur deux années comme suit :

- le premier semestre alterne 3 semaines de formation à l'IPAG et 1 semaine d'apprentissage dans la structure d'accueil de l'étudiant.
- Les trois semestres suivants alternent 1 semaine de formation à l'IPAG et 3 semaines d'apprentissage dans la structure d'accueil de l'étudiant.

Les droits et devoirs des apprentis sont détaillés au sein d'un livret d'accueil spécifique. Un enseignant et un employé en poste dans la structure d'accueil seront tous deux en charge de suivre et d'accompagner la formation de l'étudiant. L'apprentissage donne lieu à la rédaction

d'un mémoire professionnel à rendre à la fin de la première et de la deuxième année de master. Pour compléter l'évaluation, le 2^e mémoire professionnel (rendu à la fin de la formation) s'accompagne d'une soutenance en présence d'un jury mixte. Une note de cadrage disponible sur l'espace personnel de l'étudiant (MADOC) précise les attendus de ces mémoires professionnels et de la présentation orale.

La formation est articulée en blocs de compétences répondant au référentiel de compétences attendus des masters d'administration publique. Ces blocs présents chaque semestre sont les suivants :

- bloc disciplinaire (connaissances fondamentales en droit, économie, politique publique, GRH, etc.),
- bloc transversal (regroupant des enseignements relatifs à la méthodologie de concours),
- un bloc complémentaire articulé autour de cycles de conférences.

Article 3 : Assiduité

L'assiduité aux cours magistraux et travaux dirigés est obligatoire et vérifiée. Toute absence doit donc être justifiée selon les modalités recensées par le centre de formation partenaire du Master (CFA FormaSup Pays de la Loire). Les justificatifs (arrêts-maladies, convocations officielles...) doivent obligatoirement être présentés, dans la semaine suivant l'absence, au secrétariat de l'IPAG.

Article 4 : Modalités d'évaluation et validation

L'ensemble des cours magistraux et travaux dirigés seront évalués en contrôle continu intégral, en une pluralité d'évaluations diversifiées, sur les créneaux d'enseignement. Les coefficients affectés à chaque enseignement constituant la maquette du master sont précisés ci-dessous. Toute absence justifiée à un contrôle continu intégral pourra donner lieu à un rattrapage. Il ne pourra y avoir de seconde chance pour les autres cas de figure. Les compensations se jouent au sein des UE et entre semestres et non entre UE, ni entre blocs de compétences. Le grade Master confère 120 ECTS.

Si la première année n'est pas validée dans les modalités prévues à ce paragraphe, l'étudiant passe de droit dans la deuxième année de Master. Il pourra suivre la formation en intégralité et passer ses évaluations mais ne pourra obtenir le grade de master.

Article 5 : Engagement étudiant

La Valorisation de l'Engagement Etudiant permet à l'étudiant qui en fait la demande de demander une bonification, accordée à la discrétion du jury, de 0,25 point sur sa moyenne générale. Il sera également possible d'obtenir un supplément au diplôme indiquant cet engagement. Pour ce, l'étudiant doit justifier d'un minimum de 100 heures d'activité réalisées au bénéfice de l'intérêt général. Cet engagement peut se faire au sein d'une association, en tant que réserviste (sapeur-pompier volontaire par exemple), en tant que sportif ou artiste de haut niveau, en tant qu'étudiant entrepreneur, en tant qu'engagé au service civique ou en tant qu'étudiant élu dans les instances de l'Université. De plus, la demande (appuyée d'une attestation écrite de l'engagement minimum requis) doit être adressée auprès de la scolarité avant le 31 octobre de l'année scolaire en cours. L'étudiant ne pourra pas demander une valorisation de son engagement s'il a en déjà bénéficié au cours de son cursus universitaire.

Semestre 1

UE					EC (facultatif)					Organisation			Evaluation		
Code UE	TITRE UE	TYPE D'UE O=UE obligatoire C=UE au choix	MUTUALISATION O=Oui N=Non	ECTS ECTS=Coef UE 1 ECTS=25-30h (volume total de travail attendu de l'étudiant)	Code EC	TITRE EC	TYPE D'EC O=UE obligatoire C=UE au choix F=Facultatif	Coef./EC	MODALITE P=Présentiel H=Hybridé D=Distanciel	CM	TD	TP	Contrôle continu intégral	Contrôle continu non intégral	Examen terminal
DISCIPLINAIRES															
	UE 1 - Enjeux de l'action publique (1)	O		18		Relations internationales		3		20			100%		
		O		9		Actualité des politiques économiques	O	3	P	30			100%		
						Etat et société dans le monde contemporain (1)		3		30			100%		
						Droit du service public		3		20	20		100%		
	UE 2 - Connaissances juridiques	O		6		Droit de la décentralisation	O	3	P	30			100%		
	UE3 - Outils de l'encadrant dans la fonction publique (1)	O		3		Commande publique (1)	O	2	P	20			100%		
						Comptabilité publique		1	P	10			100%		
TRANSVERSALES															
	UE 4 - Méthodologie pour les concours (1)	O		12		Note de synthèse		3			24		100%		
		O		6		Préparation individuelle et collective (1)	O	0	P			2			
						Anglais		3			20		100%		
	UE 5 - Unité de professionnalisation (1)	O		6		Apprentissage dans une administration 140h (soit 4 semaines x 4)	O	6							
		O				Suivi et évaluation									
COMPLEMENTAIRES															
	UE 6 - Cycle de conférences (1)	C		0		Conférences politiques publiques et culture générale	C	0	P						
				TOTAL =						160	64	2	9	0	
										226					

Semestre 2

UE					EC (facultatif)					Organisation			Evaluation		
Code UE	TITRE UE	TYPE D'UE O=UE obligatoire C=UE au choix	MUTUALISATION O=Oui N=Non	ECTS ECTS=Coef UE 1 ECTS=25-30h (volume total de travail attendu de l'étudiant)	Code EC	TITRE EC	TYPE D'EC O=UE obligatoire C=UE au choix F=Facultatif	Coef./EC	MODALITE P=Présentiel H=Hybridé D=Distanciel	CM	TD	TP	Contrôle continu intégral	Contrôle continu non intégral	Examen terminal
DISCIPLINAIRES															
	UE 7 - Enjeux de l'action publique (2)	O		15		Etat et société dans le monde contemporain (2)	O	3	P	30			100%		
						Enjeux de la protection sociale		3		20			100%		
						Finances locales		1		10	10		100%		
	UE 8 - Connaissances financières (1)	O		3		Finances de l'U.E.	O	1	P	10			100%		
						Finances sociales		1		10	10		100%		
	UE 9 - Outils de l'encadrant dans la fonction publique (2)	O		6		Commande publique (2)	O	3	P	20			100%		
						Culture numérique	O	3		25			100%		
TRANSVERSALES															
	UE 10 - Méthodologie pour les concours (2)	O		15		Préparation individuelle et collective (2)		0				2			
		O		3		Note de synthèse	O	3	P		24		100%		
	UE 11 - Unité de professionnalisation (2)	O		12		Apprentissage dans une administration 910h (soit 3 semaines mensuelles + TP juillet/Aout)	O	8							
						Suivi									
						Mémoire sans soutenance		4							
						Méthodologie Mémoire (1) - sans soutenance -					2				
COMPLEMENTAIRES															
	UE 12 - Cycle de conférences (2)	C		0		Conférences politiques publiques et culture générale	C	0	P						
				TOTAL =						125	46	2	800%	0	0
										173					

M2 XXX

Semestre 1

UE					EC (facultatif)					Organisation			Evaluation														
Code UE	TITRE UE	TYPE D'UE O=UE obligatoire C=UE au choix	MUTUALISATI ON O=Oui N=Non	ECTS ECTS=Coef UE 1 ECTS=25-30h (volume total de travail attendu de l'étudiant)	Code EC	TITRE EC	TYPE D'EC O=UE obligatoire C=UE au choix F=Facultatif	Coef./EC	MODALITE P=Présentiel H=Hybridé D=Distanciel	CM	TD	TP	Contrôle continu intégral	Contrôle continu non intégral	Examen terminal												
DISCIPLINAIRES																											
UE 1 - Connaissances financières (2)		O		3		Fiscalité d'Etat et fiscalité locale	O	3	P	30																	
UE 2 - Outils de l'encadrement dans la fonction publique (3)		O		6		GRH	O	2	P	30					100%												
						Pilotage et gestion de projet	O	2	P	20					100%												
						Management public	O	2		20					100%												
UE 3 - Enseignement de spécialisation (1)		O		6		Réformes de l'Etat	O	2	P	15					100%												
						Politiques publiques locales	O	2		15					100%												
						Grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains	O	2		15					100%												
TRANSVERSALES																											
UE 4 - Méthodologie des concours (3)		O		3		Cas pratique	O	3	P		20				100%												
		O				Préparation individuelle et collective (3)	O	0	P			4															
UE 5 - Unité de professionnalisation (3)		O		12		Apprentissage dans une administration 420h	O	12																			
						Méthodologie Mémoire	O				14																
						Suivi et évaluation	O																				
COMPLEMENTAIRES																											
UE 6 - Cycle de conférences (3)		C		0		Conférences politiques publiques et culture générale	C	0	P																		
TOTAL =					30					145			34			4			8			0			0		
													183														

Semestre 2

UE					EC (facultatif)					Organisation			Evaluation														
Code UE	TITRE UE	TYPE D'UE O=UE obligatoire C=UE au choix	MUTUALISATI ON O=Oui N=Non	ECTS ECTS=Coef UE 1 ECTS=25-30h (volume total de travail attendu de l'étudiant)	Code EC	TITRE EC	TYPE D'EC O=UE obligatoire C=UE au choix F=Facultatif	Coef./EC	MODALITE P=Présentiel H=Hybridé D=Distanciel	CM	TD	TP	Contrôle continu intégral	Contrôle continu non intégral	Examen terminal												
DISCIPLINAIRES																											
UE 7 - Enjeux de l'action publique (3)		O		3		Évaluation des politiques publiques	O	1	P	15					100%												
						Contrôles des politiques publiques	O	2	P	20					100%												
						Actualité des politiques publiques de l'Etat	O	2		15					100%												
UE 8 - Enseignement de spécialisation (2)		O		6		Droit de l'urbanisme	O	2	P	25					100%												
						Politiques publiques de l'union européenne	O	2		30					100%												
							O																				
TRANSVERSALES																											
UE 9 - Méthodologie des concours (4)		O		6		Cas pratique	O	3	P		20				100%												
						Préparation individuelle et collective (4)	O	0	P			4															
						Techniques de l'entretien avec le jury	O	3				30				100%											
UE 10 - Unité de professionnalisation (4)		O		15		Apprentissage dans une administration 490h (soit 6 semaines de janvier à juin + juillet/aout)	O	8																			
						Suivi	O																				
						Mémoire avec soutenance	O	7				42															
COMPLEMENTAIRES																											
UE 11 - Cycle de conférences (4)		C		0		Conférences politiques publiques et culture générale	C	0	P																		
TOTAL =					30					105			92			4			7			0			0		
													201														

